



Groupe ActionLogement

Charte de Valeurs partagées

Entre **Énéal** et le **gestionnaire**

Énéal, foncière médico-sociale du Groupe Action Logement, a l'ambition de "Réinventer l'habitat des aînées et des aînés" dans le but de garantir des conditions d'accueil, de vie et de soins de qualité, ainsi que pour améliorer l'environnement des équipes professionnelles qui y travaillent, le tout s'inscrivant dans une démarche de développement durable.

Énéal a, ainsi, vocation à proposer une nouvelle offre d'hébergement aux salariés vieillissants et aux personnes retraitées à revenus modestes, à travers l'acquisition et la rénovation du bâti de résidences autonomie et d'établissements d'hébergement de personnes âgées dépendantes (EHPAD).

Dans cette perspective, Énéal a sélectionné, en cohérence avec les lignes directrices et exigences du Groupe Action Logement (cf. annexe), des partenaires gestionnaires publics ou privés, à but non lucratif, en qui elle place sa confiance pour accomplir cette ambition.

Forts de cette vision et de ces convictions communes, l'objectif partagé est de créer une communauté d'acteurs engagés vers le même idéal de qualité.

Par la présente charte, Énéal et le gestionnaire déclarent ainsi placer au cœur de leur partenariat le respect de **cinq valeurs essentielles et d'égale importance**, afin de guider leur action vers leur mission commune, au service du bien-être des personnes âgées, de leur famille et des équipes professionnelles.

1. Utilité sociale

Grâce à une politique volontariste de tarifs raisonnés, Énéal et le gestionnaire s'engagent à proposer une offre d'hébergements sociaux de qualité permettant un

accès au plus grand nombre de séniors, dans un esprit de **solidarité** financière et humaine.

Les partenaires s'engagent à œuvrer ensemble pour le succès de ce projet à fort impact d'utilité sociale, tant sur le plan collectif qu'individuel, en veillant notamment à donner ou redonner du **sens** à la vie des personnes résidentes et des équipes professionnelles impliquées.

Par un **accompagnement** adapté à toutes les étapes de la vie, les partenaires favoriseront la liberté et les capacités des personnes dans un cadre sécurisé, ainsi que la **prévention** en matière d'autonomie et de santé, tout en contribuant à lutter contre les exclusions et les inégalités, en cohérence avec les besoins du territoire.

2. Respect

Le respect de la **dignité** de chaque personne et **l'éthique** dans les pratiques et les relations individuelles, collectives et commerciales sont des enjeux essentiels qu'Énéal et ses partenaires s'engagent à honorer, en plaçant le respect des droits et libertés fondamentales au cœur de leurs priorités.

L'**intégrité** et la loyauté dans le cadre de leur partenariat constitueront le socle de leur confiance réciproque, avec la volonté commune et simultanée de tendre vers l'exemplarité en matière de **responsabilité** sociale, sociétale et comportementale.

Les initiatives en faveur de la création d'un lieu où il fait bon vivre, avec un accueil chaleureux où les équipes seront heureuses de travailler, seront encouragées.

L'objectif de **qualité** sera décliné dans tous les domaines, de la qualité de vie des résidentes, des résidents et de leurs proches, à la qualité de vie au travail des équipes aidantes, en passant par la qualité des relations et des prestations et services proposés au-delà de celle du bâtiment.

3. Ouverture

Énéal et le gestionnaire s'engagent à œuvrer pour que les résidents et résidentes soient pleinement intégrés dans leur **environnement** de proximité.

A cet effet, les projets devront systématiquement inclure une réflexion sur la configuration des espaces afin de favoriser ou, si nécessaire, améliorer les échanges avec l'extérieur.

Les initiatives visant à proposer des équipements et des services accessibles aux habitantes et habitants du quartier (télémédecine...), ainsi que des collaborations (associations, professionnels de santé et autres acteurs médico-sociaux ...) seront favorisées pour faire des résidences et des établissements des lieux de vie propices à l'épanouissement, au lien social et au **partage**.

Énéal et le gestionnaire s'engagent à promouvoir la **diversité**, en apportant une attention particulière au respect des différences dans un esprit de convivialité, dans une logique de **curiosité** et d'**enrichissement mutuel**.

4. Innovation

Énéal et le gestionnaire ont la volonté commune de proposer des solutions innovantes d'habitat (projets neufs ou de réhabilitation) répondant aux besoins, d'aujourd'hui et de demain, des territoires et des seniors qui y résident.

Dans cet esprit de **créativité** et de **progrès** permanent, Énéal et le gestionnaire favoriseront l'innovation à tous les niveaux, depuis la conception et l'aménagement des espaces jusqu'à l'organisation du travail par exemple.

Elles privilégieront également l'**expérimentation** de **technologies** stimulantes au service du bien-vivre ensemble et de la qualité de vie, dans le respect des droits et libertés ainsi que l'innovation sociale partagée ou la mise en œuvre de programmes de réhabilitation dans le cadre de la transition écologique.

Ensemble, les parties donneront ainsi une impulsion nouvelle vers l'émergence d'un nouveau modèle d'habitat pour les seniors, avec **agilité**, qui aura vocation à impacter et influencer positivement la société.

Pour cela, Énéal et le gestionnaire s'engagent à s'orienter vers une modification à la fois des modes de production et de consommation de l'énergie, des conceptions en harmonie avec l'environnement, l'utilisation de matériaux recyclables ou biosourcés.

5. Coopération

Énéal et le gestionnaire s'engagent à développer un **partenariat** de **confiance** dans un esprit **collaboratif**.

A cet effet, des temps d'échanges dédiés à l'écoute et au **dialogue**, entre les parties et avec la communauté de partenaires, seront organisés chaque année, avec le souhait commun de trouver des solutions aux éventuelles difficultés rencontrées, de **partager**

des bonnes pratiques dans une perspective d'amélioration continue avec bienveillance et volonté d'entraide.

Par leur coopération et au travers de cette Charte, Énéal et le gestionnaire prennent, ensemble, l'engagement de coconstruire un nouveau modèle d'hébergement et d'accompagnement des personnes âgées, œuvrant ainsi pleinement au service de l'intérêt général et des personnes âgées les plus vulnérables.